



# CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE ET D'ARCHÉOLOGIE DE BEAUNE

Voir également sur [CNAH](#), ancien site de la Fondation d'Actions pour l'Archéologie

BULLETIN n° 167 – décembre 2025

## Sommaire

Édito	p. 1
Agenda	p. 2
Échos de la permanence	p. 3
Parution : <i>Une question de taille</i>	p. 4
Actualité des Archives	p. 4
Une tempête de grêle à Saint-Romain en 1690.	p. 5
Une archive au hasard : une ravine dans une vigne à Santenay	p. 7

## A Noël, offrez de l'*histoire locale* !

Chers adhérents,

Depuis quelques semaines, la permanence a trouvé un nouveau rythme avec l'arrivée de Laurent Guyot que nous sommes heureux de compter parmi nous pour l'accueil du public, ce dernier ayant été nombreux ces dernières semaines.

L'automne a été encore bien chargé pour le bureau. Nous étions 3 à représenter le CBEH au Colloque de l'ABSS à Dijon accueilli cette année par l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres. Le thème sur le patrimoine des sociétés savantes nous a permis de nous rendre compte de la chance que le CBEH peut avoir de bénéficier à la fois de locaux pour ses activités, là où de nombreuses sociétés doivent composer soit avec peu de place disponible, soit avec un patrimoine hérité du XIX<sup>e</sup> siècle et lourd de charge.

La Cérémonie de remise des prix du CBEH a été encore un franc succès avec environ 50 convives venus, malgré la pluie, applaudir Cécile Malhey-Dupart (Prix Lucien Perriaux 2025), Thomas Labbé (Prix Vergnette de Lamotte 2025 avec Thierry Gaudillère qui s'était excusé de ne pouvoir être des nôtres) et enfin la classe de 3<sup>e</sup>1 (2024-2025) du Collège Monge et Madame Camille Ignart (Prix Joigneaux 2025). Dans la bonne humeur et en présence des descendants respectifs des illustres beaunois ayant donné leurs noms aux Prix du CBEH, cette édition a été grandement appréciée.

Notre Recueil 2025 devrait être disponible dans la première moitié du mois de janvier 2026. Nous vous ferons part de sa parution en vous invitant à venir le chercher au local, ou vous le recevrez dans vos boîtes aux lettres.

Je vous adresse par avance tous mes vœux pour de bonnes fêtes de fin d'années !

Carole Chateau  
Présidente

## CENTRE BEAUNOIS D'ETUDES HISTORIQUES Société d'histoire et d'archéologie de Beaune

Association fondée le 21 mai 1851

Association loi de 1901

Présidente : Carole CHATEAU

Vice-Président et Trésorier :

Mathias COMPAGNON

Secrétaire : Yvette DARCY.

Trésorière-adjointe : Martine BREUILLOT

Bibliothécaire : Valérie DOLAT

### *Siège social*

1 rue du Tribunal – 21200 BEAUNE

Téléphone permanence : 03.80.22.47.68

CBEH aux Archives municipales :

03.80.22.56.19

Courriel : [cbeh@wanadoo.fr](mailto:cbeh@wanadoo.fr)

Site Internet : [cbehblog.wordpress.com](http://cbehblog.wordpress.com)

Permanences :

Les mercredis de 15h00 à 17h00

### *Bulletin*

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :

Carole CHATEAU.

RESPONSABLES DE LA RÉDACTION :

Mathias COMPAGNON

Yvette DARCY

Valérie DOLAT

A PARTICIPÉ À CE NUMÉRO :

Laurent GUYOT

Imprimé par Beaune Copie Services,  
3 avenue du 8 septembre – 21200 BEAUNE.

Prix du numéro imprimé : 2 €.

ISSN 0247-0136 (imprimé)

ISSN 1778-3828 (en ligne)

Dépôt légal à parution.

## Agenda

### CBEH

#### PERMANENCE

Les permanences reprennent chaque mercredi de 15h à 17h.

Pas de permanence le 24 et le 31 décembre.

#### 175 ANS DE LA SHAB

Nous sommes en train d'établir une programmation pour les 175 ans de la SHAB (21 mai 1851 : adoption des statuts de société).

#### RECUEIL 2025

Il devrait être disponible dans la première quinzaine de janvier.

### BIBLIOTHÈQUE GASPARD MONGE

#### EXPOSITION

##### « Récits de voyage »

Du 2 décembre 2025 au 31 janvier 2026

Gratuit – accès libre

Découvrez comment les écrivains voyageurs ont parcouru et décrit le monde connu, du XI<sup>e</sup> siècle à nos jours.

### ASSOCIATION POCHEtte SURPRISE

#### MEMOIRE DU PAYS BEAUNOIS

##### « RETRO 1957 »

La revue « Je vous parle d'un temps » (98 pages, 13 €) qui évoque l'année 1957 à Beaune et au-delà est dorénavant disponible.

### ARCHIVES DE BEAUNE

#### « CAFE DES ARCHIVES »

##### « Beaune, 1944-1959 »

Mercredi 11 février – 14h15

*Je vous parle d'un temps et le CBEH unissent leurs forces pour un travail collectif sur l'Histoire de Beaune dans les années d'après-guerre et sous la IV<sup>e</sup> République. Au programme de cette séance de travail : comment mener une recherche, quelles sont les sources disponibles, comment se servir du blog ... Ouvert aux adhérents du CBEH à jour de cotisation et aux membres de Pochette surprise.*

#### CONFERENCE

##### « Le cimetière de Beaune : un nouveau regard »

Mardi 17 février – 15 h

Villa Médicis, Route de Pommard

*De l'antique enclos mérovingien au site actuel, en passant par le cimetière Saint-Jean, c'est la grande histoire des sépultures beaunoises qui vous sera présentée lors d'une conférence donnée par Mathias Compagnon et Yvette Darcy.*



Actes du 33<sup>e</sup> colloque de l'ABSS - Beaune 2024

### La Bourgogne dans de BEAUX DRAPS

Histoire du textile en Bourgogne, de la fibre au chiffon



ASSOCIATION BOURGUIGNONNE DES SOCIÉTÉS SAVANTES  
CENTRE BEAUNOIS D'ÉTUDES HISTORIQUES

### Actes du colloque de l'ABSS

Enfin disponibles

Les Actes du Colloque de l'ABSS 2024, sont enfin disponibles ! Pour un prix de 20 €, plongez dans l'histoire de la draperie et du textile bourguignon. Bien modestes face aux grands centres de production textile des Flandres, de la Normandie, de l'Italie du Nord ou du Midi, le textile et la draperie sont pourtant partout en Bourgogne : lin, chanvre, laine... cette industrie irrigue villes et campagnes de notre région. En faire l'histoire, c'est contribuer à enrichir la connaissance historique en général. Dans une ville comme Beaune, elle éclaire d'un jour nouveau le passé qui ne s'est pas toujours préoccupé uniquement de vins...

En vente auprès du CBEH.

## Échos de la permanence

### Des cellules grises en plus !

#### Du renfort à la permanence

Depuis le courant de cet automne, Laurent Guyot, auteur *De la Maison-Dieu de Meursault à la ferme de l'Hôpital (1150-1950)*, et de *La Maison de Charité de Saint-Romain* (éditions du CBEH), a rejoint les membres actifs du CBEH et vient renforcer l'accueil scientifique des permanences. Ce renfort permet de rouvrir dorénavant l'accueil du Centre de manière hebdomadaire.

**Pour Noël, offrez du locale,**

**Offrez de l'Histoire locale**

Pour Noël et les étrennes de janvier, ayez le réflexe de piocher dans le catalogue des ouvrages du CBEH pour vos cadeaux !

Mieux encore, faites découvrir à un proche les activités du CBEH en lui offrant 1 an de cotisation à notre Centre. Il vous suffira de remplir le bulletin de cotisation aux nom et adresse de celui à qui vous voulez faire plaisir et de joindre votre règlement à cet envoi.

*D'après une publicité pour les Galeries Modernes dans le Journal de Beaune 1922.*



#### Disparition de Serge Lochot

Le CBEH a eu la tristesse d'apprendre le décès à l'âge de 69ans de Serge Lochot, historien spécialiste de la Révolution française à Dijon et en Côte-d'Or<sup>1</sup>. Il avait travaillé pour l'Ecomusée de la Bresse Bourguignonne ainsi que pour l'Ocim<sup>2</sup>. Nos pensées vont à son fils et à son épouse Eliane, directrice honoraire des Archives municipales de Dijon et pendant plus de 20 ans directrice des Archives municipales de Beaune.

#### Accueillir les chercheurs : une nécessité.

Je voulais m'ouvrir aux membres du CBEH d'une problématique qui m'est apparue de manière criante cette année. Venir aux Archives ou dans un fonds de documentation, cela prend du temps. Même si de plus en plus de documents sont numérisés, il faut toujours se déplacer sur site. Et rien ne vaudra jamais le vrai contact du papier et du parchemin ! Les Universités sont de moins en moins enclines à prendre à leur charge des frais de déplacement. Les jeunes étudiants de master et de licence doivent eux aussi compter sur leurs seules ressources personnelles. Je pense que c'est un frein au développement de la recherche sur les fonds beaunois (des Archives de la Ville, de l'Hôtel-Dieu, de la Bibliothèque...). Dans un prochain CA et lors de la future assemblée générale, nous pourrions d'abord mettre en place une contribution et/ou un remboursement des frais de transport sur les fonds du CBEH pour faciliter les

<sup>1</sup> *Recherches sur la Révolution à Dijon : les sections dijonnaises de 1790 à 1795*, Université de Dijon, thèse d'histoire, 1984. Sous la direction de Daniel Ligou ; *La Révolution dans le département de la Côte-d'Or : 1789-1799*, Le Coteau, Horvath, 1988 ; [avec Pierre Lévéque et Éliane Lochot], *La Révolution française en Côte-d'Or*, Dijon : Centre régional pédagogique de l'Académie de Dijon, 1989.

<sup>2</sup> Office de coopération et d'information muséale créé en 1985 par le Ministère de l'Education nationale, il a pour mission principale de remédier à l'isolement technique des nombreux musées et sections d'histoire naturelle de province. Son siège est à Dijon et il publie une revue bimestrielle *La lettre de l'OCIM*.

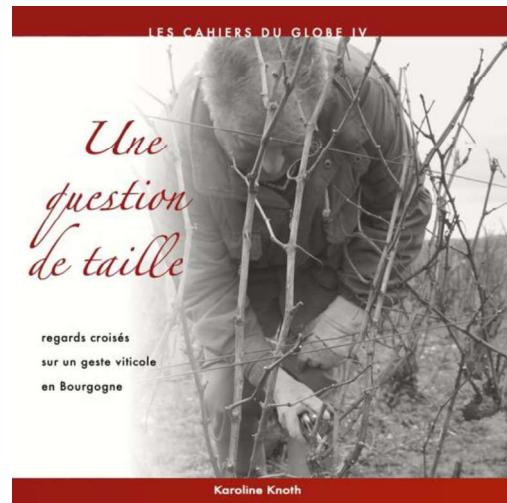
nouveaux projets. De plus, dans une ville avec tant d'hôtels, de locations de courte durée, de maisons de vacances... nous pourrions rechercher quelques bons samaritains pour héberger gratuitement ou du moins à frais réduits les chercheurs venant d'au-delà de la Bourgogne ou de l'étranger : et ils sont nombreux ! C'est une idée. Est-elle bonne, je ne sais pas, mais je crois qu'un meilleur accueil des chercheurs et étudiants pourrait être à l'origine de beaux moments d'échange dans les années à venir.

## Association le Globe de Meursault

### *Une question de taille*

Le nouveau *Cahier du Globe* de l'association de Meursault, animée par Karoline Knoth, pose *Une question de taille*. Il croise les regards sur un geste fondamental de la viticulture en Bourgogne afin de mettre en lumière sa profondeur historique, scientifique et culturelle. L'ouvrage fait dialoguer plusieurs disciplines — l'histoire, l'agronomie, l'ethnologie et l'histoire de l'art — afin de révéler ce que la taille dit de la vigne, mais aussi des femmes et des hommes qui la travaillent. On y découvre que les techniques de taille actuelles, qu'il s'agisse de la taille Guyot, du cordon de Royat, du gobelet ou d'approches plus récentes comme la taille Poussard, sont le résultat de décennies d'essais, d'ajustements et de débats. Grâce à ces témoignages anciens et contemporains, à des manuels techniques et des fonds d'archives, en allant des pergolas antiques aux palissages modernes, *Une question de taille* offre au lecteur un panorama accessible, documenté et visuellement riche de l'histoire d'un geste qui est au cœur de la relation entre l'homme et la vigne.

***Une question de taille - Regards croisés sur un geste viticole en Bourgogne*, de Karoline Knoth. avec préface d'Anne Parent, Meursault, 2025, Format 21x21 cm, 56 p., 72 ill. ISBN 978-29548627-3-6. PRIX 15 €**



## Actualité des Archives

### *Une surcharge qui fait plaisir*

#### La recherche aux Archives

La vie du service des archives est plus qu'active en cette fin d'année. Nous avons accueilli ces derniers mois un grand nombre de chercheurs venant d'au-delà des frontières bourguignonnes : Canada, Roumanie, Japon, Ukraine, Australie, Italie... Beaune n'a jamais aussi bien porté son nom de *nombril de l'Europe* ! Aussi notre équipe a été largement sollicitée, sans compter l'activité administrative plus classique de notre service : et de cela il faut se réjouir, même si les journées sont bien chargées !

Les 20 et 21 novembre se tenait à Paris un colloque international sur l'œuvre de Catherine Dasté, petite-fille de Jacques Copeau. Les Archives étaient au rendez-vous pour présenter le fonds Copeau-Dasté conservé à Beaune depuis 2004.

Le 16 décembre prochain, une journée d'étude consacrée aux écrits délibératifs médiévaux et modernes s'est déroulée aux Archives municipales de Dijon. Notre archiviste était également de la partie pour parler des registres de délibérations de Beaune, si riches et pourtant si peu exploités pour l'histoire locale !

## Une tempête de grêle à Saint-Romain en 1690

Parmi les archives mises en ligne sur le site des Archives Départementales de la Côte d'Or<sup>1</sup>, les visites générales des feux des communautés représentent une source d'une grande richesse pour la période Moderne.

Aux XVII<sup>e</sup> – XVIII<sup>e</sup> siècles, les Élus des États de Bourgogne ont recours à ces visites pour définir l'assiette fiscale et la capacité des contribuables à recouvrer l'impôt, notamment lorsque la conjoncture se détériore (épidémies, passages des gens de guerre, etc.). Des commissaires sont alors nommés pour procéder à la visite des différentes paroisses d'un bailliage et dresser procès-verbal des informations recueillies. Ainsi, le bailliage de Beaune fait l'objet d'une dizaine de visites qui s'échelonnent assez régulièrement au cours du XVII<sup>e</sup> siècle (1625, 1634, 1644, 1658, 1679 et 1690). Les procès verbaux, rédigés au fur et à mesure de la visite, mentionnent « *le nom du seigneur, la topographie du lieu, la condition sociale des habitants ; les productions du sol. Les commissaires vérifient les rôles des tailles des années précédentes et s'assurent que le nombre des imposés concorde avec le nombre de feux* »<sup>2</sup>. À de nombreuses occasions, le commissaire consigne également les « remontrances » des habitants souvent destinées à attirer l'attention des États de Bourgogne sur une situation particulière ou des événements susceptibles de faire diminuer le montant des impôts dont devra s'acquitter la communauté villageoise.

En 1690, c'est un président de la chambre des Comptes, André Bernard de Bernardin, qui est désigné par les élus de Bourgogne pour « *recognoistre les facultez, moyens et misères des habitants* »<sup>3</sup>. Après avoir procédé à la visite du bailliage de Nuits, il commence celle du bailliage de Beaune le 26 juillet et va ainsi « se transporter » de village en village jusqu'au 14 octobre 1690. Il arrive à Saint-Romain le 22 septembre. Les précieuses informations qu'il inscrit à son procès-verbal permettent d'affiner davantage l'évolution socio-économique du village qui se dessine à travers les visites depuis 1625<sup>4</sup>. Mais c'est surtout le passage qu'il consacre aux remontrances des habitants qui retiendra ici notre attention. Un violent orage s'est abattu sur Saint-Romain dix jours plus tôt. Le commissaire peut lui-même constater des dégâts encore bien visibles. Une fois n'est pas coutume, il ne se contente pas de rapporter une information, il se transforme en témoin : « *Pour surcroy de malheur, ils [les habitants] nous ont fait remarquer procedant à la visite dudit lieu les degas que leur a causé l'orvalle<sup>5</sup> de gresle et d'eaiies qui arriva il y a environ douze jours ; premièrement nous avons recogneu qu'il y a plus de cinq cens toises de murailles qui sont tombées et les pierres*



Traces de reprise de construction sur une maison de Saint-Romain consécutives à l'orval, Maison de Patrimoine, © Laurent Guyot

<sup>1</sup> <http://www.archives.cotedor.fr/cms/archives-en-ligne.html>

<sup>2</sup> Présentation du fonds sur le site des Archives Départementales de la Côte-d'Or (dorénavant ADCO).

<sup>3</sup> ADCO, C 4801 [en ligne], [https://www.archinoe.net/v2/ad21/visualiseur/ir\\_ead\\_visu\\_lien.html?ir=23253&id=374828274](https://www.archinoe.net/v2/ad21/visualiseur/ir_ead_visu_lien.html?ir=23253&id=374828274)

<sup>4</sup> Cette évolution pourra faire l'objet d'une communication ultérieurement.

<sup>5</sup> Ouragan, ravage, désastre, accident, d'après le dictionnaire d'ancien français Godefroy.

*emménées dedans les vergers, chenevières et autres heritages, qu'il y a plus de vingt cinq maisons qui sont endommagées, les unes sont entièrement abattues, notamment le four bannal qui estoit plain de pain, d'autre moitié à terre et quelques, parties des murailles emportées, toutes les vignes qui sont dans les costaux descracines et la terre emmenée dans les valons avec les pierres et graviers d'une prodigieuse haulteur, n'estant resté que le rocq dans la plus part des vignes, les seps ayant esté arrachés... de sorte que les cottaux sont entièrement perdus pour n'y avoir resté aucune terre et les valons pareillement pour y en avoir trop avec des pierres et des graviers. »<sup>1</sup>*

Cette véritable catastrophe a provoqué des dégâts matériels importants mais il n'y a pas de victime à en croire les registres paroissiaux qui restent muets à ce sujet. Le curé n'indique aucun décès en septembre 1690. Par ailleurs il s'agit, semble-t-il, d'un phénomène très localisé puisque les visites des villages avoisinants (Auxey, Melin, Meursault, Meloisey ou Pommard) ne mentionnent aucun évènement similaire. En revanche, ce n'est pas la première fois que la région subit un tel phénomène. En 1634, un « ravage d'eau » a touché les finages de Mavilly, Mandelot et Meloisey avant de causer d'importants dommages dans Pommard où l'eau est entrée dans plus de quarante maisons et granges, a noyé « quantité de bestail » et a provoqué la mort d'une femme et de deux enfants<sup>2</sup>. Dans son histoire de Volnay, l'abbé Bavard<sup>3</sup> évoque, quant à lui, un terrible ouragan en 1645, une orvalle de grêle en 1650 dans plusieurs villages de la Côte et une trombe d'eau sur les coteaux de Volnay en 1653.

La découverte fortuite d'un tel événement ouvre de nouveaux champs d'investigations. Elle pourrait apporter, en particulier, un éclairage nouveau sur l'histoire de Saint-Romain, notamment sur certaines reprises de constructions dans plusieurs maisons du village, sur la découverte de nombreuses carcasses d'animaux associées à de la céramique typique du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup> lors des sondages archéologiques réalisés la Maison du Patrimoine ainsi que sur des dépôts accidentels de sédiments visibles dans la stratigraphie à proximité de la fontaine de Saint-Ploto.

Laurent GUYOT



*L'eau dévalant la rue de Chevrotin, 1958, Fonds Bien public, AMB, 89 Fi 9.*

### Quand l'histoire se repête

En juin 1958, un phénomène climatique de forte intensité inonda les rues de Saint-Romain. C'est *Le Bien public* qui s'en fit l'écho.



<sup>1</sup> ADCO, C 4801, (1690) – en ligne « bailliage de Beaune » p. 58.

<sup>2</sup> ADCO C 4795 (1634)

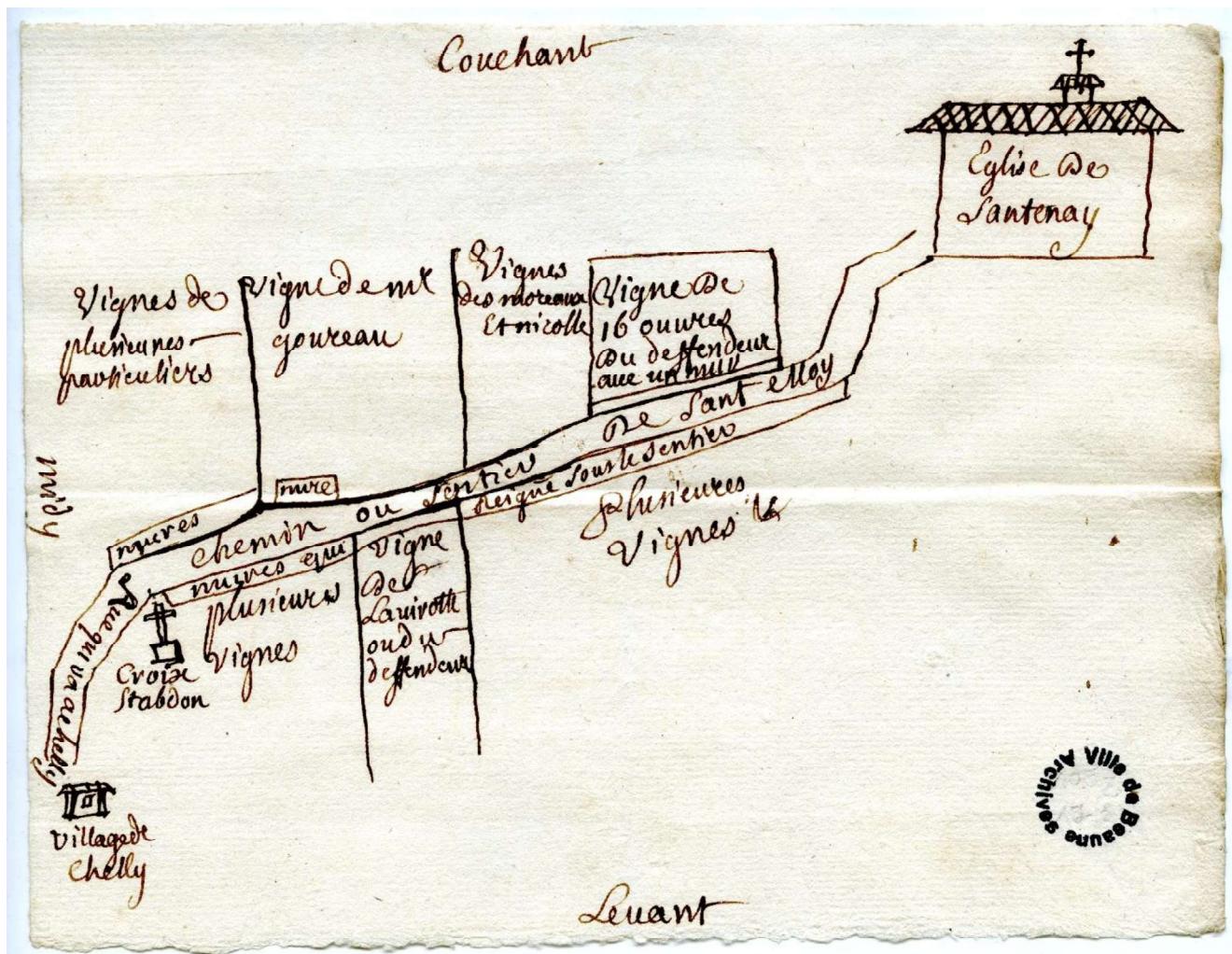
<sup>3</sup> Abbé Bavard, *Histoire de Volnay depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*, nouvelle édition 1887.

<sup>4</sup> Fouilles de la Maison du patrimoine.

## Le fonds Lavirotte : une pépite en cours de classement

Une archive au hasard : une ravine dans une vigne à Santenay

Depuis quelques semaines a commencé le classement des archives des familles Lavirotte-Mathieu-Affre<sup>1</sup>, issues de plusieurs dons complémentaires. Leur classement entrepris à la fin des années 2000 est en train d'être terminé par Yvette Darcy. Ces archives très riches permettent de comprendre les prémisses du négoce de vin en Bourgogne. Elles sont à ce jour les plus anciennes traces d'un négoce de vin au sens contemporain du terme. Dans les nombreuses liasses, c'est aussi bien la vie aussi intime que professionnelle de familles beaunoises qui se dévoile. Notre regard a été attiré par un petit plan issu d'un procès de l'an de grâce 1759 autour d'un litige né à la suite d'une ravine du côté de Santenay.



Croquis de situation de la situation des propriétés impactées par la ravine de Santenay au début de l'été 1758, AMB, 105 Z 17/4.

Tout commence en 1758 « à la fin du mois de juin de l'année dernière ou au commencement de juillet, les pluies excessives causèrent des ravines considérables dans les vignes du territoire de Santenay ». La terre est emportée dans un chemin. Les vendanges passées, les ouvriers des différentes propriétés alentour remontent les limons pour rétablir les parcelles et déblayer le chemin. Au début de l'année 1759, le sieur Jean-Baptiste Goureau, avocat au Parlement de Dijon, assigne le sieur François Lavirotte, Président du grenier à sel de Beaune, devant la justice de la ville de Beaune. Il prétexte que

<sup>1</sup> Voir entre autres, DARCY Yvette, « Les prémisses du négoce du vin à Beaune au XVIII<sup>e</sup> siècle : l'exemple de Gabriel et François Lavirotte », *Cahiers d'histoire de la vigne et du vin*, n° 9, 2009, p. 83-155.

François Lavirotte a profité « *d'un rhumatisme dont j'étais incommodée, je ne pouvais sortir, je ne pouvais marcher dans la chambre qu'avec beaucoup de peine et qu'à l'aide de crossere* » pour récupérer la terre de sa propriété. Il lui réclame 150 voitures de terre en compensation. Ne nous sont parvenus que les mémoires<sup>1</sup> de François Lavirotte qui bien sûr démontre sa bonne foi et prouve même qu'il a fait avertir Jean-Baptiste Goureau de ses travaux. Les conseillers dijonnais qui examinent le cas arrivent à la conclusion que « *C'est le sieur Goureau qui est demandeur dans ce cas particulier c'est donc à lui à prouver que la terre que le consultant à ramassée dans le sentier ou chemin dont il s'agit qu'il a fait ensuite transporter dans son héritage inférieur lui appartenait véritablement, car autrement et selon les maximes actore non probante, reus absolvitur*<sup>2</sup> ». Or pour les conseillers, « *s'il n'y avait eu que sa vigne qui eût été endommagée par les ravines, il n'est pas douteux qu'on aurait pu en conjecturer que la terre charriée dans le chemin en provenait et qu'elle lui appartenait. Mais l'accident dont il s'agit a été commun non seulement à tous les propriétaires des vignes aboutissant au chemin public, mais encore à tous les autres propriétaires des vignes supérieures du côté du couchant, de sorte qu'on peut dire avec vérité qu'il s'était amassé dans le chemin des terres de toutes sortes d'héritage* ». Ces derniers précisent même qu'il « *n'y a que Dieu seul qui puisse fixer et déterminer cette quantité. Qui sache précisément s'il en restera ou non de celle appartenant au demandeur, par conséquent il a formé une demande impossible à prouver.* ». Au sujet de la maladie du demandeur, le sieur Jean-Baptiste Goureau, « *Cette maladie est malheureuse et triste pour le demandeur, mais elle ne lui donne pas meilleurs droits. Fallait-il que le consultant attende son parfait rétablissement pour se procurer le faible dédommagement que chaque propriétaire qui avait essuyé l'accident cherchoit à se procurer. Pendant ce temps d'autres n'auraient pas été si complaisants auroient profité de cette inaction auroit enlevé la terre et il ne seroit resté au consultant que le regret de ne l'avoir pas enlevé le premier.* ». Les conclusions des conseillers seront signifiées par la mairie de Beaune au malheureux Jean-Baptiste Goureau, en mai et juin 1759.

L'ensemble de ce petit dossier donne donc à voir la complexité de la gestion du foncier et de l'impact des intempéries sur l'activité de la vigne. Dans les cas de ravine, il semble aller de soi pour l'époque que la terre déversée sur les communs appartient au premier qui s'en saisit. Le fonds Lavirotte est, sur de nombreux sujets, une ressource sans fin de cette vie des campagnes du pays beaunois au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le dessin et les indications du texte nous laissent à penser que l'affaire a eu lieu dans l'actuelle rue de Foulot sur la commune de Santenay.

Mathias COMPAGNON

<sup>1</sup> Le mot mémoire fait ici référence à un texte présentant l'affaire, les preuves et les conclusions d'une des deux parties.

<sup>2</sup> Principe de droit, Si le demandeur n'apporte pas la preuve qui lui incombe, le défendeur doit être relaxé.